

« Une stratégie commune » au cœur de la création de l'EPE Université Bourgogne Europe (V. Thomas)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°337865 - Publié le 20/09/2024 à 15:22

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 27/09/2024 à 08:06



Vincent Thomas, président de l'Université de Bourgogne - © D.R.



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

« Nous n'avons pas créé cet EPE (Établissement public expérimental) pour obtenir un label I-site ou pour une dotation budgétaire. Nous l'avons créé pour mener une stratégie commune, et par la volonté de travailler ensemble », déclare [Vincent Thomas](#), président de l'Université de Bourgogne, à News Tank, le 16/09/2024.

Les statuts de l'EPE « Université Bourgogne Europe » qui rassemble 12 membres autour de l'Université de Bourgogne, avec l'Ensa (École nationale supérieure d'art) Dijon et l'ESM (École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté) Bourgogne-Franche-Comté comme établissements-composantes, ont été approuvés au CA (Conseil d'administration) de l'UB (Université de Bourgogne) le 27/06.

« Nous ne voulons pas créer de cloisonnement entre les disciplines, au contraire, nous voulons favoriser les rencontres entre les équipes de recherche et les équipes pédagogiques, pour relever des défis sociétaux. Ces défis concernent autant le climat que l'IA (Intelligence artificielle), la culture, la santé ou la recherche de matériaux. »

L'EPE « veut aussi permettre à ses étudiants d'explorer des problématiques nouvelles et, nous espérons, leur donner goût à la recherche et les mener vers des études doctorales » à travers ses quatre graduate schools, déjà en œuvre à la rentrée 2024.

Interrogé sur l'échec de la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) UBFC, Vincent Thomas estime que « la Comue n'était pas le bon modèle ». « Lorsque le label I-Site a été retiré, pendant une année, nous nous sommes interrogés sur la suite à donner. Nous n'avions plus ni moyens financiers ni projet clair. »

Vincent Thomas s'exprime également sur le chantier de simplification de la recherche et l'acte 2 de l'autonomie des universités, qui devrait permettre plus de flexibilité budgétaire aux établissements.

Le projet de création de l'EPE « Université Bourgogne Europe »

La création de votre projet d'EPE « Université Bourgogne Europe » est prévue au 01/01/2025. Où en est la construction ?

Vincent Thomas : Notre projet est bouclé, les statuts ont été adoptés par tous les partenaires et votés lors du CA de l'UB le 27/06/2024. Nous avons transmis le tout au ministère de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), qui a souhaité que notre projet soit présenté au Cneser d'octobre, en même temps que celui de Besançon, avec la convention de coordination territoriale entre nos deux établissements.

Le décret de sortie de la Comue UBFC n'est toujours pas publié, bien qu'il ait été soumis au Cneser le 16/06/2024. Nous sommes donc prêts et attendons.

Pouvez-vous rappeler les statuts des différents établissements composant l'EPE « Université Bourgogne Europe » ?

Au sein de cet EPE, nous aurons :

- En tant que membres fondateurs, l'Université de Bourgogne, l'École nationale supérieure d'art ([Ensa](#)) et l'École supérieure de musique de Bourgogne Franche-Comté seront des établissements composantes.
- BSB (Burgundy school of business (ESC Dijon)), qui est une société par actions simplifiée à but non lucratif, sera un membre associé.
- Trois écoles d'ingénieurs dijonnaises (le Cesi (Centre des études supérieures industrielles), l'Eseo (Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest) et l'ESTP (École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie)), l'École supérieure des arts appliqués de Bourgogne (ESAAB) basée à Nevers, ainsi que le CHU (Centre hospitalier universitaire) de Dijon et le CGFL (Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc) seront également des membres associés.
- Le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de Bourgogne Franche-Comté et le campus dijonnais de Sciences Po Paris seront intégrés en tant que partenaires.

Nous serons finalement 12 membres, avec une signature scientifique renforcée, notamment grâce à nos praticiens hospitaliers.

Avec la signature commune de l'EPE, votre objectif est-il d'améliorer votre place dans les classements, comme celui de Shanghai, pour lequel votre position a baissé au rang 801-900 en 2024 ?

Effectivement, nous constatons une baisse depuis deux ans dans ce classement. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, la concurrence s'accroît. Certaines universités françaises sont sorties du classement de Shanghai au cours des deux dernières années. Nous faisons de notre mieux pour maintenir notre position face à la concurrence internationale. Nous travaillons également à renforcer notre rayonnement scientifique pour consolider notre visibilité internationale.

Un autre facteur est d'ordre technique : il concerne un chercheur d'une reconnaissance élevée qui était rattaché à notre institution, mais pour des raisons qui nous échappent, ne l'est plus. La question a été résolue.

Mais il est important de comprendre que nous ne travaillons pas pour améliorer notre position dans les classements, comme celui de Shanghai.

Que ferez-vous mieux avec l'EPE que sans ?

Notre véritable objectif est de soutenir nos personnels et nos étudiants en leur offrant les meilleures conditions pour développer leurs talents. Le classement de Shanghai représente une forme de reconnaissance, mais ce n'est pas la seule. Il y a aussi la capacité de nos enseignants à bien former et de nos chercheurs à produire de nouveaux savoirs.

Notre objectif est aussi d'accompagner le mieux possible nos étudiants vers le monde professionnel, y compris celui de la recherche. C'est notre mission, et c'est aussi ce qui motive l'ensemble des partenaires qui nous ont rejoints dans l'EPE.

Les quatre axes stratégiques de l'EPE

Quels sont les axes stratégiques de l'EPE Université Bourgogne Europe ?

Nous avons identifié quatre axes disciplinaires :

- La transition technologique, les matériaux intelligents et durables.
- L'environnement et le climat.
- Une approche systémique et intégrée de la santé.
- Les arts, la culture et les humanités dans la société.



Ne pas créer de cloisonnement entre les disciplines »

Nous ne voulons pas créer de cloisonnement entre les disciplines, au contraire, nous voulons favoriser les rencontres entre les équipes de recherche et les équipes pédagogiques, pour relever des défis sociétaux. Ces défis concernent autant le climat que l'intelligence artificielle, la culture, la santé ou la recherche de matériaux.

Nous avons lancé nos premiers programmes gradués le 01/09, fruit du travail mené avec nos partenaires depuis près de 18 mois, qui vont permettre à nos étudiants d'explorer des problématiques nouvelles et, nous espérons, leur donner goût à la recherche et les mener vers des études doctorales.

- Nous avons créé une graduate school autour des transitions intelligentes. Nos étudiants pourront travailler dès cette année sur les stratégies pour la décarbonation ou suivre un séminaire de recherche global sur la soutenabilité.
- La deuxième graduate school s'intitule « One Health », une seule santé, qui ne s'adresse pas seulement aux spécialistes de la santé, mais aussi à ceux qui s'intéressent au climat, à la nutrition, à l'art, à la culture ou à l'intelligence artificielle. Par exemple, les étudiants peuvent suivre une formation à l'interface entre les sciences du mouvement et l'informatique.
- La troisième graduate school concerne le patrimoine matériel et immatériel, avec une place importante pour les écoles d'art et de culture, comme le design, la musique, les arts sous toutes leurs formes, ainsi que la linguistique ou les sciences humaines telles que l'histoire ou l'archéologie. On y trouve d'ores et déjà des programmes gradués portant par exemple sur l'imaginaire à l'ère de l'anthropocène ou les études de genre dans les SHS.
- Enfin, la quatrième graduate school s'intitule « Connaissances du futur pour innover demain » (Knowledge for future innovation). L'idée est d'envoyer un signal fort en montrant que nous nous rapprochons de la société et de l'innovation, sans pour autant abandonner la recherche fondamentale. Des programmes originaux s'y inscrivent tels que "Art science anthropocène" ou l'élaboration de modèles numériques pour le climat.

Cela aidera-t-il à décloisonner la recherche ?

Nous souhaitons que cette recherche fondamentale puisse aussi se décloisonner et ne pas se limiter à un champ disciplinaire. Elle doit pouvoir s'épanouir dans la rencontre de différentes disciplines, sans exclusivité.



Prolongement des GS dans les six écoles doctorales »

Ces graduate schools trouvent un prolongement dans nos six écoles doctorales, qui couvrent des domaines aussi variés que le droit, la gestion, l'économie, la politique, l'environnement, les sociétés et les langues, et dans les laboratoires créés dans le cadre de l'alliance européenne Forthem (Fostering outreach within European regions, transnational higher education and mobility - Cultiver l'engagement sociétal dans les régions européennes, enseignement supérieur transnational et mobilité) que nous avons avec huit autres universités.

Ainsi en est-il du laboratoire sur les sciences alimentaires que nous pilotons, ainsi que du laboratoire dédié à la résilience et la qualité de vie en lien avec les changements démographiques.

L'Alliance Forthem accueille aussi des laboratoires sur l'art et l'esthétique contemporaine, le patrimoine matériel et immatériel, etc. Nous avons cherché à ce que notre stratégie s'inscrive dans un continuum prenant racine sur notre territoire régional et se poursuivant au niveau européen au sein de l'alliance.

Pourquoi inscrire l'Europe dans cet EPE, jusqu'à son nom ?

Cela ne veut pas dire que nous comptons abandonner nos réseaux internationaux, que ce soit en Asie, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord, en Afrique subsaharienne, au Maghreb ou en Europe de l'Est.

Cependant, cette alliance européenne nous offre l'occasion de travailler avec des acteurs qui, tout en étant différents, sont complémentaires et peuvent nous apporter des éléments qui nous manquent aujourd'hui. Nous souhaitons nourrir la curiosité et l'appétit de nos chercheurs, pédagogues et étudiants, tout en servant cette alliance européenne.

L'Université Bourgogne Europe compte un budget important, 1,2 Md€, ce qui correspond à la somme des budgets de chaque établissement participant. Par exemple, le CHU a un budget compris entre 700 et 800 M€, tandis que nous sommes à 310 M€ et le CGFL à 130 M€.



Parler d'une seule voix dans le domaine de l'ESR »

Certes, tout ce budget cumulé n'est pas dédié au seul ESR. Mais les acteurs réunis au sein de l'Université Bourgogne Europe vont pouvoir parler d'une seule voix dans le domaine de l'ESR. Cela représente un ensemble capable de se mobiliser autour de grandes thématiques. Depuis que nous travaillons sur le projet de l'Université Bourgogne Europe, de nombreuses idées et synergies ont émergé. Le fait d'avoir des idées communes et de s'organiser autour d'elles a déjà un effet structurant.

Quelles erreurs ne faut-il pas reproduire par rapport à la Comue ?

Le point essentiel est que nous n'avons pas créé cet EPE pour obtenir un label I-site ou pour une dotation budgétaire. Nous l'avons créé pour mener une stratégie commune, et par la volonté de travailler ensemble.

Actuellement, il n'y a pas de moyens financiers supplémentaires, mais les synergies que nous créons nous permettront d'aller chercher ces moyens. L'État a voulu pousser les établissements à se réunir, et cela a fonctionné dans certains cas.

Cependant, dans bien des endroits, le modèle de la Comue s'est révélé inefficace, créant une surcouche administrative. Nous voulons éviter cela dans notre EPE. Nous ne voulons pas que les chercheurs, les enseignants ou les étudiants y soient confrontés de nouveau. Nous sommes déjà une structure assez lourde, il ne faut pas en rajouter. Nous n'avons pas non plus formaté notre projet dans l'unique dessein d'obtenir des fonds. Mais nous sommes convaincus que si nos idées sont bonnes, elles trouveront des financements.



Dans bien des endroits, le modèle de la Comue s'est avéré inefficace »

La Comue n'était pas le bon modèle. Lorsque son label I-site a été retiré, pendant une année, nous nous sommes interrogés sur la suite à donner. Nous n'avions plus ni moyens financiers ni projet clair. C'est pourquoi, après un an de discussions sans progrès, nous avons décidé de repenser notre stratégie.

Le classement de Shanghai montre bien que les choses bougent, et dans un environnement universitaire concurrentiel à l'échelle mondiale, si nous voulons rester lisibles et attractifs, il faut adopter une nouvelle approche, d'où la création de l'Université Bourgogne Europe.

Simplification et autonomie acte 2

Qu'attendez-vous du chantier de la simplification de la recherche ?

Je pense qu'il s'agit surtout d'une clarification des rôles de chacun. L'idée de la ministre de faire des universités les cheffes de file de la recherche me semble une bonne chose, car cela permettra d'accroître la cohérence de la politique et de la stratégie sur un même site dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'innovation notamment. Il faut que cela se fasse en bonne intelligence avec l'ensemble des partenaires, au premier rang desquels viennent les ONR (Organismes nationaux de recherche), et nos relations avec eux sont excellentes.

Ce chantier de simplification est important, mais il faudra du temps, de la pédagogie et des ajustements pour que chacun trouve ses marques. Dans un contexte où les ressources sont insuffisantes, l'un des moyens d'améliorer la situation est d'éviter de perdre des ressources dans des structures qui peuvent paraître redondantes.

Comment regardez-vous le chantier de l'acte 2 de l'autonomie ?

L'autonomie devrait commencer par la construction budgétaire. Actuellement, le budget de l'université est globalement structuré par l'État, avec des notifications budgétaires très détaillées. En réalité, les marges de manœuvre pour construire le budget d'un établissement sont très limitées.

L'acte 2 de l'autonomie devrait en premier lieu permettre aux universités de gérer leur budget de manière plus flexible, ce qui implique aussi une revalorisation de leurs dotations, car la part du budget affectée à des dépenses récurrentes obligatoires est très élevée.

Ce modèle existe déjà dans certains pays, comme l'Allemagne, où chaque université reçoit une somme annuelle pour atteindre des objectifs définis dans des conventions pluriannuelles. Il est important que les universités bénéficient d'une autonomie réelle tout en restant bien évidemment sous le contrôle a posteriori de l'État dont le rôle est aussi de veiller à une gestion appropriée des fonds publics par ses opérateurs.

Comme des Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) plus larges ?

Oui. Une autonomie accrue permettrait de progresser significativement par rapport au modèle actuel, mais elle devrait inclure des mécanismes de contrôle pour garantir une gestion adéquate.

Évolution du dispositif de lutte contre le harcèlement et les VSS

L'université a réorganisé les moyens existants pour la lutte contre le harcèlement moral et sexuel et les VSS à la rentrée 2024.

« Auparavant, un étudiant avait plusieurs canaux différents pour signaler des cas de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles. Le problème principal était la communication entre ces canaux », indique Vincent Thomas.

« Nous avons créé un seul canal pour simplifier le processus, via une adresse mail unique. Actuellement, deux psychologues traitent les plaintes transmises par cette boîte mail. Dès qu'il est établi que les faits sont suffisamment caractérisés, le dossier est transmis à une cellule de signalement qui poursuit l'instruction dans le respect d'une procédure contradictoire qui demeure confidentielle. Après l'enquête, le dossier est transmis au président de l'université pour décider d'une éventuelle procédure disciplinaire et d'un signalement au procureur de la République si nécessaire. »

Parallèlement, l'UB met en place à la rentrée un réseau de référents spécialisés dans chaque composante de l'université. « Ces référents sont des étudiants recrutés et formés pour écouter les victimes. Nous n'avons pas encore défini le format de leur contrat, car cela dépendra de la charge de travail. Si la tâche le justifie, nous envisagerons des contrats étudiants. »



Vincent Thomas

Président @ Université de Bourgogne (UB)

Professeur des universités en droit privé @ Université de Bourgogne (UB)

Parcours

Depuis mars 2020

[Université de Bourgogne \(UB\)](#)

Président

Depuis septembre 2017

[Université de Bourgogne \(UB\)](#)

Professeur des universités en droit privé

2014 - 2020

[Université de Bourgogne \(UB\)](#)

Doyen de la faculté de droit et de sciences économiques et politiques

1999 - septembre 2017

[Université de Bourgogne \(UB\)](#)

Maître de conférences en droit privé

2009 - 2014

[Université de Bourgogne \(UB\)](#)

Vice-doyen de la faculté de droit et de sciences économiques et politiques

2007 - 2010

Institut d'études judiciaires de Dijon (UB)

Directeur

Établissement & diplôme

Depuis 1999

[Université de Bourgogne \(UB\)](#)

Thèse en droit privé

Fiche n° 38717, créée le 09/03/2020 à 17:05 - Màj le 20/09/2024 à 14:13



Université de Bourgogne (UB)

Catégorie : Universités

Général

Date de création	1984
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'ESR
Implantations (dont siège)	Dijon (siège), Auxerre, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Mâcon et Nevers
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• Droit et Sciences Economique et Politique• Langues et Communication• Lettres et Philosophie• Sciences de Santé• Sciences du Sport• Sciences et Techniques• Sciences Humaines• Sciences Vie, Terre et Environnement
Présidence	Président : Vincent Thomas (réélu le 11/03/2024)

Effectifs étudiants

2006-07	26 680
2007-08	25 934
2008-09	27 467
2009-10	27 788
2010-11	26 996
2011-12	27 407
2012-13	27 126
2013-14	27 211
2014-15	27 354
2015-16	27 187
2016-17	28 245
2017-18	27 545
2018-19	28 500
2019-20	32 568
2020-21	33 169

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	152
2020-21	144
2019-20	130
2018-19	122
2017-18	123
2016-17	122
2015-16	123
2014-15	122
2013-14	120
2012-13	126

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	883
2020-21	879
2019-20	880
2018-19	900
2017-18	910
2016-17	928
2015-16	931
2014-15	933
2013-14	931
2012-13	922
2011-12	920
2010-11	930

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	276,9 M€
2022	251,9 M€
2021	240,1 M€

2020	235,4 M€
2019	233,1 M€
2018	231,1 M€
2017	227,9 M€
2016	222,1 M€
2015	223 M€
2014	222,2 M€
2012	219,4 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	219,3 M€
2022	203,0 M€
2021	191,5 M€
2020	188,7 M€
2019	188,3 M€
2018	187,6 M€
2017	189,3 M€
2016	187,4 M€
2015	184,6 M€
2014	182,6 M€
2012	175,7 M€
2011	171,9 M€
2010	166,6 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	31,7
2022	110,8
2021	114,9

2020	110,4
2019	91,1
2018	75,0
2017	59,9
2016	45,9
2015	51,0
2014	67,0
2013	75,8
2012	72,0
2011	54,7
2010	54,4

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

ASDESR (2023)

Projet STRADA : 3,1M€

Fiche n° 1491, créée le 19/02/2014 à 11:42 - Màj le 20/09/2024 à 14:07